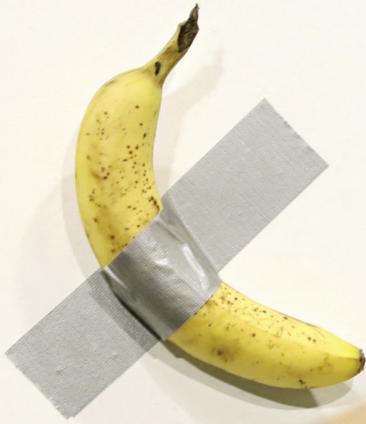


# Marché : faut-il prendre



# au sérieux les cryptomonnaies ?

**Maurizio Cattelan**

*Comedian*,  
2019 sur le stand de la galerie  
Perrotin à Art Basel Miami.

CINDY ORD / GETTY IMAGES NORTH  
AMERICA / GETTY IMAGES VIA AFP.

Ci-dessous : Justin Sun  
mangeant la banane de  
l'œuvre *Comedian* de Maurizio  
Cattelan.

PETER PARKS / AFP.

**Alors que Donald Trump vient d'être de nouveau investi président des États-Unis avec le soutien des « géants de la tech », le cours des cryptomonnaies poursuit sa vertigineuse ascension : le Bitcoin dépasse pour la première fois la barre des 100 000 dollars. L'occasion de faire le point sur les avancées de l'écosystème crypto au sein du marché de l'art international.**

PAR ANAÏS FA



En 2019, l'artiste Maurizio Cattelan dévoilait au monde de l'art contemporain une énième provocation. À l'occasion d'Art Basel Miami, il présentait sur le stand de la galerie Perrotin une simple banane scotchée au mur. Ce *ready-made*, baptisé sobrement *Comedian*, rencontrait alors un écho retentissant et s'envolait pour la coquette somme de 120 000 dollars, provoquant l'hilarité du public ou sa consternation. Mais l'histoire de la banane la plus connue au monde ne s'arrête pas là, puisqu'elle a connu il y a peu un nouveau rebondissement. Le 20 novembre 2024, un de ses trois exemplaires a été adjugé pour 6,2 millions de dollars chez Sotheby's à New York. Son heureux acquéreur, le Chinois Justin Sun, s'est illustré quelques jours plus tard en dévorant le fruit sous le regard



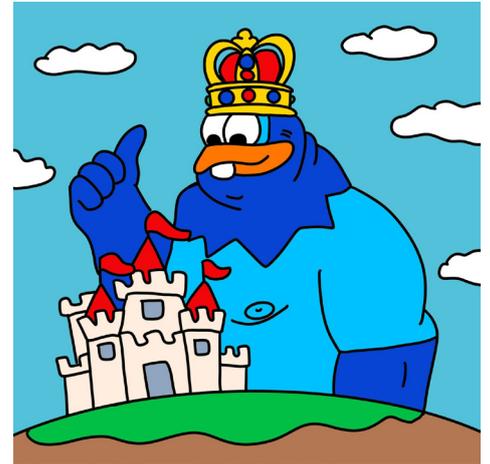
« Le retrait des spéculateurs qui alimentaient massivement le marché des NFT et des œuvres d'art numérique a surtout permis de développer un marché plus stable, plus mature et d'offrir un retour à des valeurs plus esthétiques. »

**BENOÎT COUTY, AVOCAT, CURATEUR ET COLLECTIONNEUR DE CRYPTO ART.**

DR.

médusé de journalistes réunis pour une conférence de presse. Jusque-là, rien de nouveau, puisqu'en 2019 un autre exemplaire avait été consommé par l'artiste américain David Datuna à l'occasion d'une performance, puis un autre en 2023 par un étudiant coréen lors d'une exposition à Séoul. Au-delà du coup médiatique, l'intérêt de cette acquisition réside principalement dans le fait que la transaction a été réalisée en devises virtuelles. Suite à cette vente, un *memecoin* (cryptomonnaie créée à partir d'un fait d'actualité, en référence au « mème », image

largement diffusée sur internet, *ndlr*) a vu le jour. Baptisée \$BAN, son cours a connu un sursaut soudain après qu'Elon Musk a posté sur son réseau social X l'image d'un homme brandissant à bout de bras une banane XXL... clin d'œil à l'acquisition récente de son homologue chinois.



Le memecoin Flockerz.

DR.

### Phénomène culturel

C'est précisément dans le secteur des jetons numériques que l'homme d'affaires Justin Sun a fait fortune, en créant la *blockchain* Tron et la monnaie associée TXR. Après l'achat de l'œuvre controversée, il déclarait : « Ce n'est pas seulement une œuvre d'art : elle représente un phénomène culturel qui relie les mondes de l'art, des mèmes et de la communauté des cryptomonnaies. » De quoi raviver la confiance des crypto-enthousiastes du monde de l'art et faire douter ceux qui ne s'y étaient pas encore sérieusement intéressés.

Il faut dire que depuis le *bear-market* (marché baissier, *ndlr*) de 2021-2022, qui a entraîné l'effondrement massif de valeur des actifs crypto, l'intérêt des professionnels du marché de l'art semblait s'être peu à peu érodé. Une période de disette qui, selon Benoît Couty, avocat, curateur et collectionneur de crypto art, a pourtant eu certains effets positifs, notamment celui d'assainir le marché. « Les spéculateurs qui alimentaient massivement le marché des NFT et des œuvres d'art numérique se sont retirés pour se réorienter vers les memecoins, faciles à négocier. Leur retrait a certes entraîné une réduction du volume des ventes, mais a surtout permis de développer un marché plus stable, plus mature et d'offrir un retour à des valeurs plus esthétiques. »

La tendance baissière des monnaies numériques, parallèlement à la fin de la tendance des NFT, a donc vu se détourner quantité de boursicoteurs pour laisser le champ libre à des démarches artistiques plus approfondies. Les quelques artistes et collectionneurs restés intimement convaincus que le futur de l'art contemporain ([lire notre décriptage p. 12](#)) se joue dans le Web3 peinent pourtant encore à convaincre du bien-fondé de cet écosystème décentralisé.

### Règlements en crypto : un épiphénomène ?

En effet, force est de constater que les galeries internationales acceptant les transactions en monnaies cryptées se comptent toujours sur les doigts d'une main. Pionnière sur le sujet, puisqu'elle intégrait l'achat via crypto dès 2017,



« Notre décision d'adopter les paiements en crypto a été principalement motivée par nos clients, qui ont commencé à en faire la demande de plus en plus fréquemment. »

**JULIE NIEMI, DIRECTRICE ASSOCIÉE  
DU MARKETING DE LA GALERIE PACE.**

© LinkedIn.





**Hermine Bourdin**

*Apparition, 2022.*

Œuvre adjugée pour 3 180 euros lors de la vente de crypto art du 10 mars 2022 organisée par FauveParis.

Photo : FauveParis.

Dadiani Fine Art à Londres a depuis fermé ses portes. Parmi les structures internationales acceptant ce nouveau mode de transaction, seules quelques-unes sont aujourd'hui clairement identifiées. Parmi elles, la Britannique Maddox, l'Allemande Nagel Draxler ou encore les Américaines Pace et Lehmann Maupin. Cette dernière a opéré sa transition vers les monnaies numériques en 2021. « *Notre décision d'adopter les paiements en crypto a été principalement motivée par nos clients, qui ont commencé à en faire la demande de plus en plus fréquemment. Nous avons alors ajusté notre modèle commercial* », explique Julie Niemi, directrice associée du marketing de la galerie opérant à New York, Hong Kong et Séoul. Impossible cependant de connaître le volume d'opérations réalisées par ce biais.

Du côté des maisons de ventes aux enchères, les mastodontes tentent elles aussi de prendre le train en marche. En 2021, après avoir adjugé une œuvre NFT de Beeple pour la somme record de 69,3 millions de dollars – réglée en crypto –, Christie's a flairé l'aubaine. La maison de vente lançait alors Christie's 3.0, une plateforme Web3 basée sur la *blockchain* Ethereum. Un an plus tôt, sa concurrente Sotheby's l'avait devancée avec Sotheby's Metaverse, optant pour un système hybride alliant potentialités du Web2 (le web traditionnel tel que nous le connaissons aujourd'hui) et du Web3. Les résultats des ventes affiliées à ces plateformes restent toutefois difficiles à analyser. Sotheby's affirme en effet avoir généré 120 millions de dollars de chiffre d'affaires lors de l'année de création de sa plateforme, aussi bien via des devises virtuelles (Bitcoin, Ethereum, USDC) que traditionnelles. Christie's aurait quant à elle réalisé sa meilleure vente en avril 2023, « Next Wave: The Miami Edit », atteignant les 292 000 dollars, soit 104 ETH (pour Ethereum). Des résultats qui restent toutefois modestes au regard du volume réalisé annuellement par ces maisons.

### La France au défi du tournant Web3

En France, l'adhésion à cet écosystème reste marginale. Si Artcurial a organisé en 2022 une vente inédite de NFT en partenariat avec la mairie de Cannes (*sold out* et dépassant les 330 000 euros), il n'y a rien eu depuis. Drouot a elle aussi vu passer quelques ventes NFT depuis 2021. Mais la majorité de ces transactions ont été réalisées en euros. En effet, la transition des monnaies traditionnelles vers les devises virtuelles constitue aujourd'hui un véritable enjeu, même pour les structures bien décidées à jouer le jeu.

Créée en 2014 par Lucie-Éléonore Riveron et Cédric Melado, FauveParis est



« *En trois ans, un seul règlement en crypto a été enregistré par FauveParis. Suite à cette transaction, notre banque nous a immédiatement coupé les vivres, nous nous sommes retrouvés sans accès à notre compte bancaire.* »

**LUCIE-ÉLÉONORE RIVERON, CO-FONDATRICE DE FAUVEPARIS.**

Photo : FauveParis.

La vente de crypto art du 10 mars 2022 organisée par FauveParis.

Photo : FauveParis.





« Chez nous, la vente des œuvres digitales est nulle, elles ne sont même pas proposées à la vente. C'est trop tôt, les règles ne sont pas assez claires pour pouvoir vendre ce genre d'œuvres. »

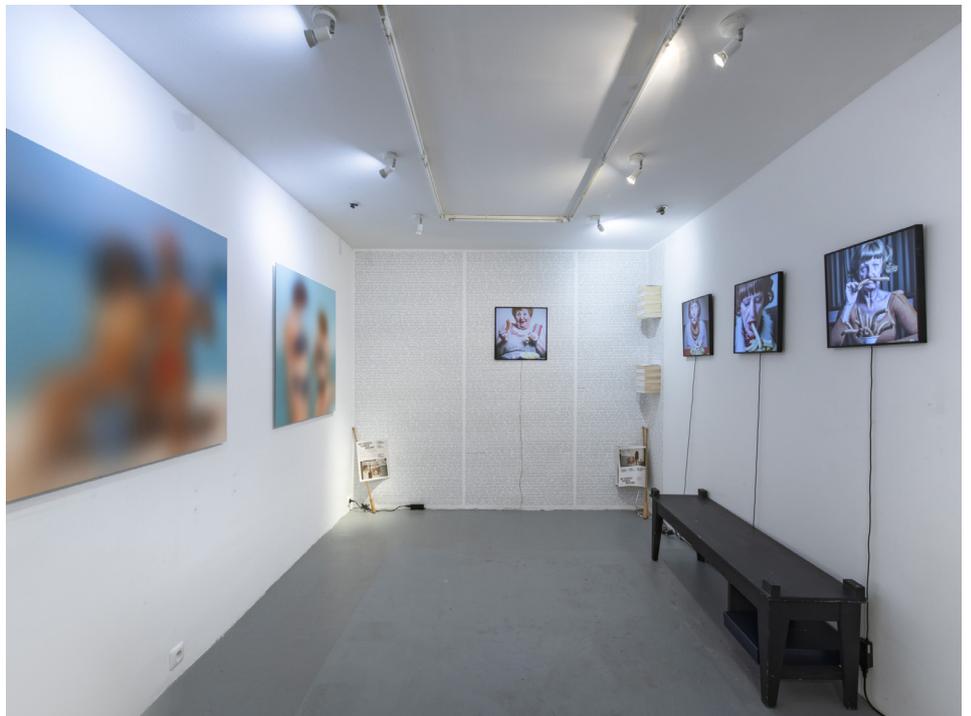
**CAROLINE VOSSSEN, DIRECTRICE DE L'AVANT GALERIE VOSSSEN.**

Courtesy de l'Avant Galerie Vossen.

L'exposition « ¡Ay, ay, IA! » d'Albertine Meunier à l'Avant Galerie Vossen à Paris en 2024

Courtesy de l'Avant Galerie Vossen.

la seule maison de ventes française à avoir tenté de s'y intéresser sérieusement. Suite au succès de Bepple, sa co-fondatrice s'est passionnée pour les crypto et l'art numérique. Six mois plus tard, en novembre 2021, elle organise la rencontre « NFT: Not the French Time? ». « *Je ne voulais pas que la France passe à côté de la révolution des NFT. Mais à l'époque, le Conseil des ventes volontaires (CVV) interdisait la vente de biens immatériels* », rappelle Lucie-Éléonore Riveron. Déterminée à faire bouger les lignes, elle annonce en janvier 2022 que FauveParis accepte désormais le paiement en cryptomonnaies et s'apprête à organiser une vente d'art numérique, ce qui lui vaudra une convocation par le CVV. Deux mois plus tard, celui-ci fait passer *in extremis* une loi autorisant la vente d'œuvres immatérielles, quelques jours seulement avant la vente publique. Un premier combat est gagné, mais le bras de fer ne s'arrête pas là. « *En trois ans, un seul règlement en crypto a été enregistré par FauveParis. Suite à cette transaction, notre banque nous a immédiatement coupé les vivres en désactivant notre terminal de paiement. Du jour au lendemain, nous nous sommes retrouvés sans accès à notre compte bancaire* », se remémore la commissaire-priseuse. Une forme de chantage débute alors : FauveParis doit renoncer aux règlements en *tokens*, sinon la banque menace de couper l'accès au compte. Tenant tête, FauveParis finit par changer de banque.



### Trop tôt ?

D'autres structures sont confrontées à la difficulté des acteurs à intégrer les outils crypto. « *Aujourd'hui cela reste légalement trop compliqué de vendre des œuvres en cryptomonnaies* », explique Caroline Vossen, directrice de l'Avant Galerie Vossen, qui a officié pendant 30 ans chez Claude Bernard avant d'ouvrir en 2019 son propre espace dans le Marais. Accompagnée de l'artiste numérique Albertine Meunier, elle présente des expositions mettant en regard œuvres classiques et numériques. « *Chez nous, la vente des œuvres digitales est nulle, elles ne sont même pas proposées à la vente. C'est trop tôt, les règles ne sont pas assez claires pour pouvoir vendre ce genre d'œuvres* », reconnaît la galeriste. Refroidies par un échange avec leur banque, les deux femmes ont préféré dans un premier temps faire de la pédagogie et axer leur travail sur l'initiation des collectionneurs aux nouvelles pratiques. « *Car pour réussir sur ce marché, il faut s'y consacrer totalement et exclusivement* », estime Caroline Vossen. C'est le cas de la galerie Artverse, située à quelques encablures de là. Ouvert en juin dernier, l'espace de 300 m<sup>2</sup> est entièrement dédié à l'art numérique.

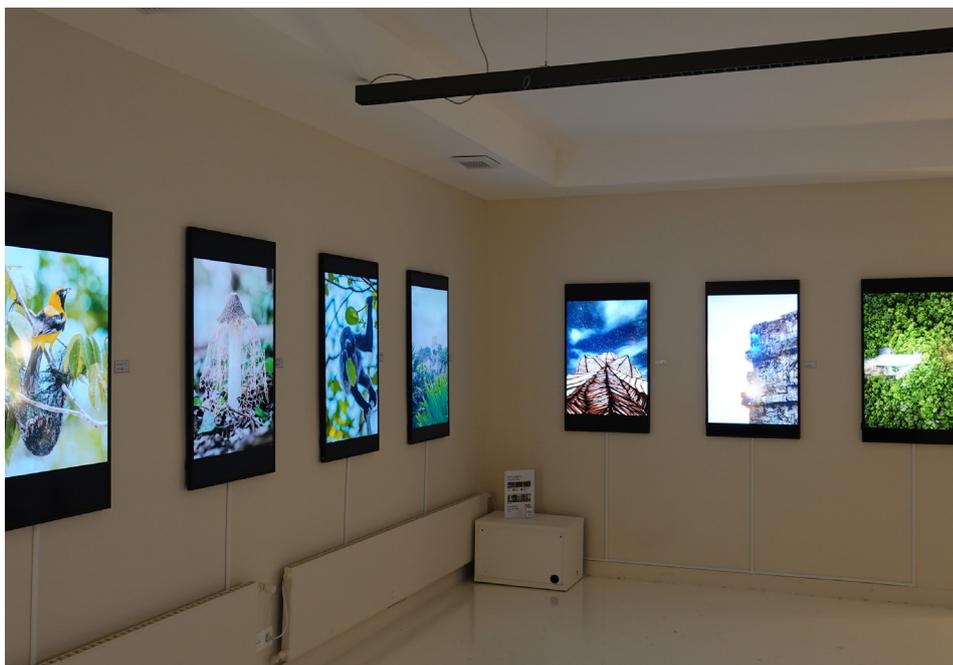




« *Nous n'en sommes encore qu'à la toute première étape : celle de convaincre ceux qui ne connaissent ni le Web3 ni la crypto que l'art numérique est la prochaine étape de l'histoire de l'art.* »

**GRIDA JANG, DIRECTRICE DE LA GALERIE ARTVERSE.**

Courtesy Artverse Gallery.



L'exposition caritative « Maya Spirits » à la galerie Artverse en novembre 2024 à Paris.

Courtesy Artverse Gallery.

Grida Jang, sa directrice, reste lucide. « *Nous n'en sommes encore qu'à la toute première étape : celle de convaincre ceux qui ne connaissent ni le Web3 ni la crypto que l'art numérique est la prochaine étape de l'histoire de l'art. Dans un premier temps, nous nous concentrons sur l'éducation du public. Et la bonne nouvelle c'est que le bull run (marché haussier des cryptomonnaies, ndlr) actuel devrait créer un regain d'intérêt pour nos sujets.* »

Le retour de Donald Trump à la Maison Blanche en ce début d'année constitue une véritable aubaine pour les crypto-actifs et les lobbys du secteur qui s'attendent à voir les valeurs des *tokens* poursuivre leur ascension. En effet, le nouveau président, ouvertement pro-crypto – la veille de son investiture le 20 janvier, il lançait sa propre monnaie, Trump Coin, qui connut une flambée immédiate –, a déclaré vouloir faire des monnaies virtuelles « *une priorité nationale* ». Son second mandat pourrait ainsi avoir un impact jusque sur les cimaises des galeries parisiennes.